



Suspension rsa sans courrier

Par **Hyvert laura**, le **23/07/2018** à **10:12**

J ai été inscrit à pôles emploi et je recevais le est chaque mois j ai voulu faire une formation graphiste av stage pour passer bts a sucres j ai été reçu a l examen d entrée mais vu le coût de la formation 7000euros j ai du faire un crédit pour payer car oralement pôle emploi mon dit que ce ne serai pas financé. Il m ont mis un statut de étudiante stagiaire a la formation professionnelle rémunéré alors que je ne l était pas.pole emploi m a dit d arrêter de m actualiser.en juin je ne perçois plus le rsa ama grande surprise j apprends oralement a la caf que l on me l a suspendu car ma formation n a pas était validé par pôle emploi. Je n étais au courant de rien.jeme retrouve sans aucune ressource av un loyer a payer et un crédit bancaire.j ai demandé sous le conseil de madame Conte du conseil départemental une dérogation rétroactive pour ma formation au pôle emploi.que Oui Je faire de plus. Merci